

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'AMIENS**

Séance du lundi 3 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation: 29/05/2019
Début de la séance : 17h36
Fin de la séance : 19h37
Nombre de votants : 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présidée par : A.VERRIER

Objet : 2 - Procès-verbal de la séance du lundi 25 mars 2019. Approbation.

Membres présents : Mme VERRIER, M. GAY, Mmes DELOISON, HAMADI, M. LACOUR, Mmes LION-LEC, MAKDASSI-FARKOUH, NOMBO BAYONNE, M. STAES.

Membres empêchés :

Mmes FOURÉ, BERGER, MM. CASILE, DÈCLE, POLLAK, Mme LECLERCQ se sont excusés.

Le point n°3 a été traité après le point n°13.

Mme VERRIER a quitté la séance de 18h50 à 18h53 pour le vote du compte administratif (point n°6) et la séance a été présidée par M. LACOUR.

Mme NOMBO-BAYONNE est arrivée à 18h10 (point n°6). Mme MAKDASSI-FARKOUH a quitté la séance à 18h21 (point n°6). Mmes HAMADI, NOMBO BAYONNE et M. GAY ont quitté la séance à 19h07 (point n°3).

Annie VERRIER donne lecture du rapport suivant

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'AMIENS**

Séance du lundi 3 juin 2019

Point n° 2

Objet : Procès-verbal de la séance du lundi 25 mars 2019. Approbation.

Mes Chers Collègues,

Le procès-verbal de la séance du 25 mars a été mis à disposition de chaque membre de l'assemblée.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté.

Fait à Amiens,

Adopté à l'unanimité

